



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 21 janvier 2009

## LES EMPLOIS DANS LA FILIÈRE ÉOLIENNE DOUBLERONT D'ICI 2020 EN EUROPE

**Le secteur de l'énergie éolienne a créé 33 nouveaux emplois par jour en Europe depuis les cinq dernières années. Selon l'étude « Wind at Work – énergie éolienne et création d'emplois en Europe<sup>(1)</sup> » publiée par l'EWEA (Association Européenne de l'Énergie Éolienne) le 20 janvier, les emplois liés à l'énergie éolienne feront plus que doubler d'ici 2020, passant de 154 000 aujourd'hui à 325 000.**

En 2007, l'énergie éolienne s'est bien plus développée que les autres énergies, générant de nouvelles compétences dans cette filière. L'augmentation de la capacité installée est allée de pair avec une croissance du nombre d'emplois. Selon l'étude « Wind at Work », le secteur employait 154 000 personnes en 2007, dont 108 600 emplois directs.

Selon cette étude, les fabricants d'éoliennes représentent 37% des emplois directs du secteur, suivis des fabricants de composants (22%), des développeurs de projets (16%) et des opérations d'installation et de maintenance (11%). 75% de ces emplois se situent dans les trois pays « pionniers » (Danemark, Allemagne et Espagne) ; les autres, tels la France, le Royaume-Uni ou l'Italie, commencent cependant à rattraper leur retard. « *'Wind at Work' révèle le très grand potentiel de l'industrie éolienne en termes d'emplois, pouvant bénéficier durablement aux économies européennes* », a précisé Christian KJAER, Directeur Général de l'EWEA.

D'ores et déjà, de nombreuses entreprises françaises (Eiffel, Rollix Defontaine, Carbone Lorraine, etc.) fournissent aux constructeurs des composants qui seront intégrés aux éoliennes installées dans toute l'Europe. Le nombre d'emplois dans notre pays devrait doubler d'ici 2012 en passant de 7 000 aujourd'hui à 16 000 (dans les bureaux d'étude, la maintenance, la réalisation de composants, etc.), comme l'a rappelé l'ADEME dans son étude de juillet 2008.

En 2020, avec un parc éolien installé de 25 000 MW, conformément aux objectifs du Grenelle de l'Environnement, les prévisions SER-FEE estiment que 60 000 personnes travailleront dans ce secteur en France.

<sup>(1)</sup> : Disponible (en anglais) sur [http://www.ewea.org/fileadmin/ewea\\_documents/documents/publications/Wind\\_at\\_work\\_FINAL.pdf](http://www.ewea.org/fileadmin/ewea_documents/documents/publications/Wind_at_work_FINAL.pdf)

**Le Syndicat des énergies renouvelables** est l'organisation professionnelle qui regroupe les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : biomasse, bois, biocarburants, énergies marines, éolien (**France Énergie Éolienne**), géothermie, hydraulique, solaire thermique et photovoltaïque.

### Contacts presse :

Françoise JOUET, ([françoise.jouet@enr.fr](mailto:françoise.jouet@enr.fr)), 01 48 78 05 60 / 06 07 38 52 79

Benoit SEVENO, ([benoit.seveno@enr.fr](mailto:benoit.seveno@enr.fr)), 01 48 78 70 93